VILLE DE
LA VERRIÈRE

RAMASSAGE GRATUIT DES VEHICULES HORS D'USAGE PAR LA POLICE MUNICIPALE DE LA VERRIERE

La mairie vous informe :

RAMASSAGE GRATUIT DES VEHICULES HORS D'USAGE PAR LA POLICE MUNICIPALE DE LA VERRIERE

Si vous êtes propriétaire d’un véhicule hors d’usage dont vous souhaitez vous séparer, vous pouvez demander son enlèvement à la police municipale de La Verrière.

Ce service d’enlèvement est gratuit pour les Verriérois.

Comment faire ?

Contacter la Police Municipale au :

01 77 04 88 61

Lors de votre passage à la police municipale,

munissez-vous :

- de votre carte grise ou fiche de circulation provisoire ou attestation sur l’honneur

- d’une pièce d’identité

- des clés du véhicule

Documents

declaration-destruction-vl-1.doc